

Communiqué de presse

Mettre le sport au féminin !

« Il n'est pas acceptable que le sport demeure, dans certains quartiers, une activité pensée pour et par les hommes et pratiquée quasi exclusivement par des hommes, avancement de concert Fabienne Keller et Patrick Braouezec, vice-présidents du Conseil national des villes (CNV). C'est pourquoi, dans la perspective de la Coupe du Monde de football, organisée par la France en juin-juillet 2019, le CNV a engagé un travail de réflexion et de recommandations sur ce sujet ».

Les membres du CNV, qui se sont réunis hier en séminaire, aux côtés d'universitaires, d'acteurs nationaux et locaux et en présence de Sarah Ourahmoune, championne olympique de boxe, personnalité qualifiée au CNV, publient 4 grandes recommandations pour faire en sorte que les jeunes filles et les femmes des quartiers populaires soient désormais plus nombreuses à pratiquer une activité physique et sportive.

Partant des contraintes structurelles qui sont celles des femmes des quartiers (temps, organisation, coûts financiers, contraintes familiales...), du manque de choix dans les activités sportives existantes (souvent pensées pour les hommes), ou encore des pressions psychologiques qui pèsent souvent sur les femmes, ces recommandations visent à faire du sport un vecteur d'émancipation pour les femmes des quartiers.

→ [Les précédents avis du CNV sur le sujet :](#)

- [Avis du CNV - La place des femmes et des et des jeunes filles dans les espaces publics dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville](#) - 21 juin 2018
- [Avis du CNV pour l'appui à la candidature des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024](#) - 15 décembre 2016

POUR ALLER PLUS LOIN

→ Le constat : des freins à la pratique du sport qui sont connus

Des contraintes structurelles : Le manque de temps, les contraintes familiales, les coûts financiers, la santé physique sont les premiers empêchements évoqués par les femmes. L'articulation entre les vies professionnelle et privée, en particulier familiale, laisse souvent peu de temps disponible pour pratiquer une activité sportive.

Des freins spécifiques : Les pratiques sportives des femmes, moins variées que celles des hommes, nécessitent des équipements que l'on ne trouve pas toujours à proximité du domicile. Cette difficulté de trouver une activité sportive correspondant aux goûts des femmes, à leurs habitudes et à leurs temps de vie dans un périmètre restreint complique leur pratique de certains sports ou les oriente vers une offre privée qui peut être coûteuse.

Des stéréotypes de sexe : pression sur les corps des femmes, sentiment d'infériorité, sexisme, harcèlement. Et si la pratique du sport libre dans la ville (marche, jogging, vélo) se heurte aux facteurs limitant la présence des femmes dans l'espace public, le rapport au corps participe encore trop aux rapports sociaux de sexe.

→ 4 grandes recommandations

1. MESURER :

- Construire les indicateurs pour analyser les politiques sportives sous l'angle de la budgétisation sensible au genre (*gender budgeting*), fixer des objectifs annuels d'amélioration dans les programmations des contrats de ville et évaluer les résultats.

[Les hommes sont-ils plus nombreux à bénéficier d'une aide publique par l'intermédiaire de leur association ou de leur club sportif ? Les activités sportives majoritairement masculines sont-elles davantage subventionnées que les activités majoritairement féminines ? Les hommes bénéficient-ils de plus d'offres d'activité correspondant à un stéréotype de genre que les femmes ? Quel soutien est apporté aux financements d'offres d'activités sportives?]

- Faire expertiser les équipements sportifs et les lieux de pratiques informelles par les sportives elles-mêmes (douches, vestiaires, tiers-lieu d'accès à des services, au numérique, lieu de gardes d'enfants – coins goûter, coins lecture- ...). Inclure une expertise égalité femmes-hommes dans la maîtrise d'œuvre des équipements sportifs, et leur accès et leur usage.
- Mesurer la représentation des femmes sportives dans les médias .

2. CORRIGER :

- Former et sensibiliser l'encadrement professionnel et bénévole aux questions de mixité, de parité et de genre.
- Eduquer les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, à l'école, dans les clubs, mais aussi dans les espaces publics, par exemple en développant les pratiques mixtes encadrées.
- Veiller à ce que les jouets proposés aux enfants n'induisent des pratiques de développement corporel genré.
- Proposer des espaces de pratique entre femmes (idée d'un sas) pour une prise de confiance en soi.
- Favoriser une communication interne entre sections et associations féminines pour le développement des pratiques physiques et sportives des femmes, en y associant les entreprises du territoire.
- Coordonner les actions locales : Créer un comité d'expertes pour le sport au féminin.
- Enseigner l'histoire du sport à l'école / en collège afin de mettre en avant le combat de femmes pour l'accès à des disciplines sportives (marathon, boxe ...)

3. AGIR

- **Lutter contre les discriminations** : lutter contre les discriminations croisées (femmes et handicap, femmes et migrations, femmes âgées), par exemple à travers une charte contre le sexisme et l'homophobie dans le sport.
- **Inciter** les instances décisionnelles du sport (commissions municipales ou para municipales, conseils d'administration, encadrement professionnel) à aller vers **une parité femmes-hommes** dans toutes les instances et à tous les niveaux.
- **Communiquer** : développer les actions médiatiques de promotion du sport au féminin et travailler sur le langage (pourquoi parler d' « équipe de France féminine de foot », et d' « équipe de France de foot » s'agissant des championnats masculins?).

4. INNOVER : Faire des quartiers les lieux d'innovation du sport au féminin

- **Aider les familles** :
 - Inciter et soutenir les pratiques sportives libres en famille.
 - Adapter les heures d'ouverture des équipements aux horaires des femmes.
 - Offrir des possibilités de gardes d'enfants.
- **Encourager la présence des sportives dans la ville** :
 - Proposer des parcours sportifs pour les femmes, pour affirmer et sécuriser le sport libre dans la ville.
 - Organiser la réappropriation des espaces sportifs d'accès libre par les femmes, y compris en les définissant lors de marches exploratoires.

**Parce que ce qui est bon pour les femmes des quartiers populaires
est bon pour toutes les femmes et tous les hommes.**